

Fondation Ethos
Place Cornavin 2
Case postale
CH-1211 Genève 1
T +41 (0)22 716 15 55
F +41 (0)22 716 15 56
www.ethosfund.ch

12^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Jeudi 4 juin 2009 à 10h15
Kursaal, Berne

PROCES-VERBAL

En sa qualité de Président, Kaspar Müller ouvre cette 12^{ème} assemblée générale ordinaire des membres de la Fondation Ethos.

Le Président constate que 28 institutions sont représentées et que l'ordre du jour ne suscite pas de commentaire.

1. PROCES-VERBAL

Kaspar Müller soumet le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2008 à l'approbation des membres. Aucune observation n'est formulée.

Vote

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 30 mai 2008 est approuvé à l'unanimité et sans modification.
--

2. ACTIVITÉS ET COMPTES 2008

2.1 Présentation des activités de la Fondation, du rapport annuel et des comptes 2008

Kaspar Müller et Dominique Biedermann présentent un résumé des activités de la Fondation au cours de l'exercice écoulé.

En particulier, ils font un tour d'horizon du développement de la gamme des produits proposés par Ethos, en mentionnant en particulier le succès de l'Ethos Engagement Pool qui compte actuellement 25 membres gérant des avoirs de près de CHF 50 milliards. Ils rappellent également les principales activités en matière d'actionnariat actif, notamment les résolutions « Say on Pay » déposées auprès de 5 sociétés et l'élargissement du Carbon Disclosure Project au 100 plus grandes sociétés cotées en Suisse.

Dominique Biedermann présente ensuite les comptes 2008. La société Ethos Services a dégagé un bénéfice de CHF 141'908 (CHF 424'344 en 2007). Elle peut ainsi verser un dividende de CHF 25'000 (CHF 120'000 l'année précédente) à la Fondation Ethos. En ce qui concerne les comptes de la Fondation Ethos, ils se sont soldés en 2008 par un excédent de CHF 14'619 (CHF 29'822 en 2007). Le détail des comptes de la société Ethos Services, de la Fondation Ethos, ainsi que les comptes consolidés sont présentés aux pages 24 à 35 du rapport annuel.

2.2 Prise de connaissance du rapport de l'organe de contrôle

L'Assemblée générale prend connaissance du rapport de l'organe de contrôle qui figure aux pages 19 à 21 du rapport annuel. Aucune remarque n'est formulée.

2.3 Recommandation concernant l'approbation du rapport annuel et des comptes 2008

Aucune question n'est posée par l'Assemblée.

Vote

L'assemblée générale recommande à l'unanimité d'approuver le rapport annuel 2008 et les comptes 2008.

3. ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL DE FONDATION

3.1 Démission

Après 9 ans passé au sein d'Ethos dont 3 ans au sein du Conseil de Fondation, Peter Gebhardt a souhaité, pour raison d'âge, de ne plus se représenter pour un nouveau mandat annuel. Kaspar Müller, au nom du Conseil de fondation, remercie chaleureusement Peter Gebhardt pour son engagement pour Ethos. L'assemblée générale remercie à son tour Peter Gebhardt par acclamation.

3.2 Réélections

Les candidats proposés pour nomination au Conseil de fondation pour un mandat d'une année sont présentés. Il s'agit de Colette Nova, ainsi que de Kaspar Müller et Jacques Zwahlen. La présidence continuerait à être assurée par Kaspar Müller et la Vice-présidence par Jacques Zwahlen.

Vote

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la réélection de Mme Colette Nova, ainsi que de Kaspar Müller et Jacques Zwahlen pour un mandat d'une année.

3.3. Nouvelle élection

L'ordre du jour de l'Assemblée générale présente le nouveau candidat qui est proposé pour nomination au Conseil de fondation pour un mandat d'une année, à savoir Hanspeter Uster, ancien conseiller d'Etat du canton de Zoug.

Vote

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la nomination du nouveau membre du Conseil de fondation, Hanspeter Uster, pour un mandat d'une année.

3.4 Nominations par les deux caisses fondatrices

L'assemblée générale prend note de la nomination par les deux caisses fondatrices de Pierre-André Dumont (CIA) et Jean-Rémy Roulet (CPPIC) au Conseil de fondation.

4. ELECTION DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

Il est proposé à l'assemblée générale de recommander la nomination de PricewaterhouseCoopers comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

Vote

L'Assemblée générale recommande à l'unanimité la nomination de PricewaterhouseCoopers comme organe de contrôle pour un mandat d'une année.

5. DIVERS

Néant.

6. EXPOSÉ

Martin Huber, ingénieur EPFZ et licencié en droit, Président du Conseil d'administration de la société cotée Georg Fischer, s'exprime de son expérience managériale. Le thème « Les défis d'une bonne gouvernance au sein d'une société cotée » étant de grande actualité, une discussion très animée suit cet exposé particulièrement intéressant.

Clôture de l'Assemblée générale

Le Président clôt l'Assemblée à 12h15 et convie tous les participants à un apéritif et à un déjeuner.